

Lettre pour le Conseil d'Ecole du 11 février 2011.

Mesdames, Messieurs,

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que nous pensons qu'il est plus qu'urgent de trouver des solutions pour les M2 MEEF. En effet, malgré plusieurs rencontres avec la Direction, certaines questions restent sans réponse ou incomplètes voire contradictoires.

Nous sommes le 11 février, dans un mois nous serons en stage et à notre retour tout ira très vite.

Nous n'avons plus le temps d'attendre, nous sommes inquiets et avons besoin de réponses concrètes rapidement.

Malgré vos réponses, nous ne comprenons toujours pas pourquoi l'Université et l'IUFM ne s'accordent pas sur un certain nombre de points :

- Quelle est la visée du master MEEF? La **professionnalisation ou la recherche**? Rappelons que nous sommes inscrits en master professionnel.

- Avons-nous un **master 1**? Si oui, officialisez l'information. Sinon, expliquez-nous ce que nous avons validé.

- Nous rencontrons de réels problèmes avec le **mémoire**. A ce jour, nous n'avons toujours pas eu de cours de méthodologie, ni d'explications claires sur ce qu'est un mémoire.

Nous souhaitons une harmonisation des directives données aux différents directeurs.

Pour ce qui est du nombre de pages attendues : la Direction de l'IUFM nous avait, à plusieurs reprises, affirmé un possible aménagement du nombre de pages. Lors de la réunion qui s'est tenue à Montjoux le 11 janvier, la Direction est revenue sur cet aménagement.

Afin de rendre un travail convenable, **nous ne pouvons pas fournir 50 pages en si peu de temps.**

Pour la **date butoir de remise du mémoire**: la Direction nous a répondu que « cette date ne pourra être fixée qu'une fois que le rectorat aura transmis la date limite à laquelle les lauréats au CRPE doivent être en possession d'un diplôme de master pour être nommés fonctionnaires stagiaires à la rentrée 2011. » Lorsque nous posons cette question au personnel du rectorat, à notre grande surprise, il nous indique que personne ne leur a posé cette question. Attendez-vous donc une réponse pour une question que vous n'avez pas posée?

Nous voulons une date butoir fixée au plus tard à la rentrée.

- Nous voulons de vraies informations sur le **CLES et le C2i2e**.

Nous voulons une vraie possibilité de valider les items du C2i qui ne sont validables qu'en classe.

Pour le CLES, qui pourra s'y inscrire cette année? Quand? A quel prix? Et pour l'année prochaine, comment feront les personnes hors cursus?

- Pour l'**UE2**, de nouvelles modalités ont été établies: l'expression « le tirage au sort aura lieu la semaine précédent la semaine d'examens » nous semble ambiguë. Avec cette formulation, le tirage au sort pourrait avoir lieu le vendredi pour des partiels le lundi.

Nous voulons que le tirage au sort ait lieu deux semaines complètes à l'avance.

- **Les stages** : pour le dispositif « Le Temps des Talents », il devait soit disant y avoir des supports de stages. Où sont-ils puisque les étudiants viennent tout juste d'apprendre qu'ils doivent eux même trouver des stages qui ne tiennent pas compte de leur projet.